



SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE **BOLLETTINO**

HOLY SEE PRESS OFFICE BUREAU DE PRESSE DU SAINT-SIÈGE PRESSEAMT DES HEILIGEN STUHL
OFICINA DE PRENSA DE LA SANTA SEDE SALA DE IMPRENSA DA SANTA SÉ
BIURO PRASOWE STOLICY APOSTOLSKIEJ دار الصحافة التابعة للكرسي الرسولي

N. 0600

Venerdì 28.11.2003

Sommario:

- ◆ **LE UDIENZE**
- ◆ **UDIENZA AL PRESIDENTE DELLA REPUBBLICA DI MOLDOVA**
- ◆ **VISITA "AD LIMINA APOSTOLORUM" DEI PRESULI DELLA CONFERENZA EPISCOPALE DI FRANCIA**

◆ **LE UDIENZE**

LE UDIENZE

Il Santo Padre ha ricevuto questa mattina in Udienza:

S.E. il Signor Vladimir Voronin, Presidente della Repubblica di Moldova, con la Consorte e Seguito;

S.E. Mons. Angelo Bagnasco, Arcivescovo Ordinario Militare per l'Italia;

Gruppo degli Ecc.mi Presuli della Conferenza Episcopale di Francia, in Visita "ad Limina Apostolorum".

Giovanni Paolo II riceve oggi in Udienza:

Em.mo Card. Joseph Ratzinger, Prefetto della Congregazione per la Dottrina della Fede;

Em.mo Card. Francis Arinze, Prefetto della Congregazione per il Culto Divino e la Disciplina dei Sacramenti.

[01865-01.02]

UDIENZA AL PRESIDENTE DELLA REPUBBLICA DI MOLDOVA

Alle 11 di questa mattina, il Santo Padre Giovanni Paolo II ha ricevuto in Udienza il Presidente della Repubblica di Moldova, S.E. il Signor Vladimir Voronin e gli ha rivolto le parole di saluto che riportiamo di seguito:

• SALUTO DEL SANTO PADRE

Signor Presidente!

1. Sono lieto di poterLe porgere un saluto cordiale e di esprimerLe sentimenti di gratitudine per la visita che Ella mi ha fatto stamane. Si tratta del primo incontro fra la suprema Autorità della Repubblica di Moldova e il Successore di Pietro, da quando il Suo Paese è apparso sulla scena internazionale come Nazione sovrana e indipendente. Sia il benvenuto!

Nel rivolgermi a Lei, intendo far giungere anche ai Suoi concittadini un affettuoso pensiero, unito al mio incoraggiamento a proseguire con fiducia nell'edificazione di una Nazione degna delle sue nobili tradizioni. Il Paese che Ella rappresenta ha raggiunto da poco la libertà e chiede perciò di essere sostenuto con simpatia nei propri sforzi per superare le inevitabili difficoltà che sono proprie soprattutto degli inizi. La Moldova, posta com'è ai confini fra mondo latino e mondo slavo, non può non fare del dialogo uno strumento operativo essenziale della propria azione, al fine di far emergere le possibilità concrete di pace, di giustizia e di benessere.

2. La Comunità cattolica, per quanto piccola a livello numerico, è attivamente impegnata, sotto la guida del suo zelante Pastore, in questo processo, ponendosi come interlocutrice vivace e generosa nei confronti della società.

Mi piace sottolineare che la Chiesa in Moldova può compiere liberamente la propria missione evangelizzatrice e caritativa, e che lo Stato le riconosce personalità giuridica. È auspicabile che, senza pregiudizio per nessuno, il dialogo fra le Autorità dello Stato e la Chiesa cattolica possa continuare in maniera fruttuosa, a tutto beneficio dell'intera società moldava, nel rispetto delle norme della democrazia e dell'uguaglianza di tutte le confessioni religiose.

Signor Presidente, mentre rinnovo l'espressione del mio apprezzamento per la sua cortese visita, Le chiedo di recare ai suoi compatrioti l'assicurazione della mia preghiera e del mio costante ricordo, affinché possano progredire sempre più sulla via della prosperità e della pace, in ciò confortati dalle benedizioni del Cielo.

[01866-01.02] [Testo originale: Italiano]

VISITA "AD LIMINA APOSTOLORUM" DEI PRESULI DELLA CONFERENZA EPISCOPALE DI FRANCIA

Alle 11.30, il Papa ha ricevuto in Udienza il gruppo degli Ecc.mi Presuli della Conferenza Episcopale di Francia, incontrati questa mattina e ricevuti nei giorni scorsi, in separate udienze, in occasione della Visita "ad Limina Apostolorum" e ha loro rivolto il discorso che pubblichiamo di seguito:

• DISCORSO DEL SANTO PADRE

Chers Frères dans l'épiscopat,

1. Je suis heureux de vous accueillir, vous les Évêques des provinces de Cambrai et de Reims. Vous inaugurez

la série de rencontres que j'aurai avec les Pasteurs de l'Église en France, et je me réjouis d'avoir ainsi l'occasion, dans les semaines à venir, de m'entretenir avec l'ensemble des Évêques de la Conférence épiscopale. Je me souviens avec émotion de mon voyage dans votre région et des *Journées mondiales de la Jeunesse* que vous venez d'évoquer. Elles ont largement mobilisé les jeunes et, comme vous le dites et comme le soulignent vos rapports et, de manière régulière, vos bulletins diocésains, elles ont donné un nouvel élan aux jeunes catholiques de votre pays. Je tiens à adresser un salut particulier aux trois Évêques nommés récemment. Je remercie Monseigneur Thierry Jordan, Archevêque de Reims, qui s'est fait votre interprète, pour ses paroles manifestant votre *affectio collegialis*, votre ardeur apostolique et votre espérance, et pour les vœux dont il s'est fait le porteur à l'occasion de mes vingt-cinq ans de pontificat. Je suis particulièrement sensible à la perspective dans laquelle vous réalisez votre visite *ad limina*, qui est un temps fort dans la vie spirituelle et dans la mission d'un évêque, et une belle expérience de communion entre Pasteurs.

2. Dans le monde actuel, comme vous le faites apparaître dans vos rapports quinquennaux, votre mission est devenue sans aucun doute plus complexe et plus délicate, notamment en raison de la situation de crise à laquelle vous continuez à être affrontés, en grande partie marquée par la fragilité spirituelle et pastorale, et par un climat social où les valeurs chrétiennes et l'image même de l'Église ne sont pas perçues de manière positive dans une société où règne souvent une démarche morale subjectiviste et laxiste. De même, vous êtes largement confrontés à la raréfaction du clergé et des personnes consacrées. Cependant, quelles que soient les circonstances apostoliques qui sont les vôtres, pour que l'espérance du Christ ne cesse de vous habiter et guide votre ministère, je vous encourage, comme je l'ai rappelé dans *Pastores gregis*, reprenant ce qu'avaient souligné les Évêques au cours de l'assemblée synodale, à demeurer attentifs à votre propre vie spirituelle, enracinant votre ministère dans une forte relation au Christ, dans la méditation prolongée de l'Écriture et dans une intense vie sacramentelle. Ainsi, vous pourrez communiquer aux fidèles le désir de vivre en union intime avec Dieu, pour qu'ils affermissent leur foi, et qu'ensemble vous puissiez proposer la foi à vos concitoyens, dans l'esprit des documents que vous avez élaborés sur l'annonce de l'Évangile. En effet, toute mission repose sur ce lien privilégié avec le Sauveur, car, comme le dit l'Apôtre, en toutes circonstances c'est Dieu qui donne la croissance (cf. 1 Co 3, 6). Dès les origines de l'Église, les Apôtres avaient conscience du danger qu'ils couraient devant les demandes qui pouvaient leur être faites dans leur ministère. Aussi prennent-ils soin de rappeler qu'il est important pour eux de «rester assidus à la prière et au service de la parole» (Ac 4, 6), pour se maintenir dans une foi indéracinable, capables de demeurer guetteurs et de faire face à tous les défis qui se posent dans l'annonce de la vérité et dans les relations entre les personnes (cf. S. Grégoire le Grand, *Homélie sur Ézéchiël*, I, 11, 4-6). Dans toute vie chrétienne, comme je l'ai rappelé dans *Novo millennio ineunte* (cf. n. 39), et *a fortiori* dans la mission apostolique, le lien au Christ et la fréquentation de la Parole, notamment par la *lectio divina* qui permet d'assimiler la Parole de Dieu et qui façonne l'existence, sont fondamentaux.

3. Dans la vie et dans la mission des Évêques, la collaboration fraternelle et le souci de la communion sont essentiels pour manifester l'unité du Corps ecclésial tout entier. En effet, comme le dit l'Apôtre Paul, «en vivant dans la vérité de l'amour, nous grandirons dans le Christ pour nous élever en tout jusqu'à lui, car il est la Tête. Et par lui, dans l'harmonie et la cohésion, tout le corps poursuit sa croissance, grâce aux connexions internes qui le maintiennent, selon l'activité qui est à la mesure de chaque membre. Ainsi le corps se construit dans l'amour» (Ep 4, 15-16). De ce fait, la cohésion toujours plus grande du collège apostolique rejaille sur la croissance du Corps tout entier de l'Église. Je sais votre souci de réaliser au mieux votre ministère épiscopal, selon sa nature propre, prenant soin du troupeau, et selon la nature même du mystère de l'Église. À ce propos, il m'est agréable en cette année où nous fêtons le cinquantième anniversaire de l'œuvre maîtresse du Cardinal Henri de Lubac, *Méditation sur l'Église*, d'évoquer tout d'abord avec vous le mystère de l'Église, Corps du Christ au sein duquel vous êtes, comme successeurs des Apôtres, chargés de gouverner, d'enseigner et de sanctifier le peuple chrétien, comme je le rappelais dans la récente exhortation apostolique post-synodale *Pastores gregis* (cf. n. 5). Il apparaît plus que jamais important aujourd'hui de faire découvrir aux fidèles le sens et la grandeur du mystère de l'Église du Christ, largement développés dans la constitution *Lumen gentium*, qui demanderait à être davantage étudiée. Ce mystère renvoie au mystère de l'Eucharistie, car l'Eucharistie fait l'Église et l'Église fait l'Eucharistie (cf. *Ecclesia de Eucharistia*, n. 26). L'Église est convoquée et rassemblée par le Christ, qui lui communique sa vie et lui fait le don de l'Esprit Saint. En participant au sacrifice eucharistique, mémorial du sacrifice de la Croix, les chrétiens reçoivent le Sauveur réellement présent, pour être conformés à leur Seigneur et, par lui, vivre dans la communion fraternelle, unis à leurs pasteurs, qui représentent le Christ, Tête et Chef du troupeau. Sans une connaissance sérieuse et approfondie du mystère de l'Église, qui renvoie toujours au Christ,

il est clair que l'on ne peut pas saisir le sens des ministères ordonnés et plus généralement de la structure de l'Église; grâce à ces ministères, l'Église peut, à la suite des Apôtres, annoncer l'Évangile jusqu'aux extrémités de la terre (cf. *Mc* 16, 15). Je vous encourage donc, avec toutes les personnes qui ont des compétences en la matière, à poursuivre, par des catéchèses adaptées, la formation du peuple de Dieu sur la nature divine de l'Église, qui fait intrinsèquement partie du mystère chrétien, comme nous le proclamons dans le *credo*; «Je crois en l'Église, une, sainte, catholique et apostolique», ainsi que sur le sens du ministère épiscopal. Cela contribuera à une plus grande unité des différentes communautés diocésaines.

Nourris par cette contemplation du mystère de l'Église, les fidèles seront fortifiés dans leur amour pour le Christ et pour son Corps mystique, et ils comprendront ce qu'ils doivent être pour participer de manière plus totale à la nouvelle évangélisation. En effet, pour être évangéliste, il faut avoir le souci de construire l'Église selon la volonté du Seigneur et les motions de l'Esprit Saint, et se vouloir enfant de l'Église dans laquelle, comme l'exprimait avec enthousiasme sainte Thérèse de Lisieux, chacun est appelé à trouver sa vocation, pour la gloire de Dieu et le salut du monde. De même, cela suppose que chacun ait conscience qu'il est, à sa manière, personnellement, en famille et en communauté, image de l'Église aux yeux du monde. Alors, profondément enracinés dans le Christ, les fidèles s'engageront par toute leur vie à être témoins de la bonne nouvelle du salut, partant à la recherche de la brebis perdue; ils seront des messagers et des artisans d'unité, pour bâtir un monde réconcilié (cf. Paul VI, *Evangelii nuntiandi*, nn. 14-15; 29.31).

4. En vue de manifester davantage et de manière plus étroite la collégialité épiscopale, de réaliser un travail pastoral toujours plus efficace et d'augmenter les collaborations nécessaires, vous avez accepté courageusement, après réflexion, d'opérer un certain nombre de changements, dont la refonte des provinces ecclésiastiques, reprenant ainsi l'antique forme des relations entre les diocèses, qui a favorisé au cours des siècles une intense vie de collaboration entre les Évêques, en particulier sur les plans doctrinal et pastoral, comme en témoignent des conciles et des synodes provinciaux. Il suffit d'évoquer les conciles provinciaux du quatrième siècle et la figure de saint Césaire d'Arles, dont nous connaissons l'importance de l'enseignement théologique. Une telle référence à l'histoire ne peut que susciter chez les Pasteurs et dans les communautés le désir de faire vivre aujourd'hui l'Église du Christ par un engagement renouvelé. Pour votre part, la diminution du nombre de prêtres et des forces vives supposera sans doute que, sans nuire à la responsabilité propre de chaque Évêque, des diocèses d'une même province puissent s'unir et mettre en place des services communs, notamment dans la catéchèse, la formation permanente du clergé et des laïcs, ainsi que pour tout ce qui concerne les vocations, évitant ainsi la dispersion et suscitant des dynamismes nouveaux. La taille plus réduite des nouvelles provinces ecclésiastiques par rapport aux anciennes régions apostoliques sera désormais pour vous une occasion particulièrement opportune pour un travail collégial plus intense sur un ensemble pastoral relativement unifié. Je souhaite vivement que cela renforce vos liens de communion fraternelle, vous apporte aide et soutien dans votre vie personnelle et dans votre mission.

Les Évêques sont sans cesse appelés à donner un témoignage fort de la communion apostolique, entre eux et avec l'ensemble du collège épiscopal autour du Successeur de Pierre, travaillant dans une grande confiance mutuelle et prenant soin de ne rien faire qui puisse briser cette communion ni donner une éventuelle image négative aux fidèles, et plus largement au monde, restant sauf le respect des pouvoirs propres de chaque Évêque sur le territoire diocésain et le pouvoir suprême du Pontife romain (cf. *Pastores gregis*, n. 56). Dans son action, dans ses prises de parole, dans ses décisions, chaque Évêque engage d'une certaine manière tout le corps épiscopal et toute l'Église; l'unité de l'Église s'enracine dans l'unité de l'épiscopat et l'Église diocésaine, autour de son Pasteur, est l'image de l'Église, une et unie, car toutes les «Églises particulières sont formées à l'image de l'Église universelle» (*Catéchisme de l'Église catholique*, n. 833; cf. *Lumen gentium*, n. 23). De même, dans chaque communauté ecclésiale unie à son Pasteur, si petite soit-elle, est présente l'Église du Christ et elle trouve dans cette dernière son origine et la source de son apostolat. Cependant, il convient de souligner que la communion n'est pas en contradiction avec la légitime diversité, qui permet à chaque Église diocésaine d'avoir un visage propre, en fonction des pasteurs et des communautés qui la composent. Il serait dommageable que l'exercice de la communion devienne une entrave au dynamisme des différentes communautés locales, et d'une certaine manière en contradiction avec le sens même de la communion (cf. Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Europa*, n. 18). Comme le souligne la Constitution dogmatique *Lumen gentium*, «en vertu de la catholicité, chacune des parties apporte aux autres parties et à l'Église tout entière ses propres dons, de sorte que le tout et chacune des parties s'accroissent de l'apport de toutes les parties, qui sont en communion

les unes avec les autres et aspirant d'un comme accord à la plénitude de l'unité [...]. C'est pourquoi aussi, au sein de la communion ecclésiale, il existe légitimement des Églises particulières, jouissant de traditions propres, sans que soit portée atteinte au primat de la chaire de Pierre qui préside l'universelle assemblée de la charité, protège les légitimes différences, et veille en même temps à ce que les particularités, au lieu de nuire à l'unité, lui soient au contraire profitables» (n. 13). De là découlent des liens d'intime communio.

5. La mission apostolique de l'Évêque est d'abord l'annonce de l'Évangile qui nous fait dire comme saint Paul, «malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile» (1 Co 9, 16), communiquant au monde la vérité dont l'Église est porteuse. Cela s'accompagne de la mission de conduire et de sanctifier le peuple de Dieu à l'exemple du Bon Pasteur et d'édifier ainsi la portion d'Église confiée à tout Évêque, image de l'unique Corps du Christ. Il revient à l'Évêque de prendre un soin tout particulier de son Église locale, assurant au mieux la mission du gouvernement, assisté en cela par les collaborateurs qu'il a choisis. Plus le peuple est petit et fragile, moins les prêtres sont nombreux, et plus il est indispensable que l'Évêque ait le souci de gouverner le troupeau confié à sa garde, attentif à ne pas s'en éloigner trop longuement, de visiter les différentes communautés, de les écouter et de les encourager. Pour bien se centrer sur cette mission et mettre toutes les forces vives dans la mission, votre Conférence réfléchit actuellement à une refonte des organismes qui la composent. Je salue cette décision unanime, qui montre que les Évêques ont conscience que les changements au sein de la société et dans l'Église requièrent des formes nouvelles de collaborations et de fonctionnement, pour que les structures soient vraiment à leur service et au service de la mission sous toutes ses formes. Le renouvellement des structures, même s'il est parfois douloureux pour certaines personnes, est une entreprise nécessaire de manière périodique afin d'éviter des formes de sclérose et des éventuels blocages dans le dynamisme pastoral et la recherche ecclésiale. À ce propos, je salue les prêtres et les laïcs qui acceptent humblement de collaborer à la vie de l'Église dans des instances nationales de la Conférence et qui, par leur dévouement, témoignent de leur souci de servir le Christ.

6. J'ai voulu centrer ma première intervention sur l'Église et sur la mission épiscopale, en référence à la récente exhortation apostolique post-synodale, *Pastores gregis*. Lors des visites des différentes provinces ecclésiastiques françaises, j'aurai l'occasion d'aborder d'autres sujets mentionnés dans les rapports quinquennaux que me font parvenir les Évêques de votre Conférence. Au terme de notre rencontre, je vous demande de porter mes salutations fraternelles et mes encouragements confiants aux prêtres et aux diacres, qui, comme vous l'avez souligné, accomplissent avec fidélité et générosité leur mission et qui se sentent responsables de l'annonce de l'Évangile et de l'édification de l'Église. Transmettez à tous vos diocésains, notamment aux personnes et aux familles qui ont connu des difficultés liées à la situation économique de votre région, mes pensées affectueuses, les assurant de ma prière fervente. En vous confiant à l'intercession de la Vierge Marie, Patronne de votre pays, Mère de l'Église et «miroir de l'Église» comme aimait à l'appeler le Père de Lubac, je vous accorde de grand cœur, ainsi qu'à tous vos diocésains, la Bénédiction apostolique.

[01867-03.02] [Texte original: Français]

[B0600-XX.01]
